



Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires

04 juin 2018

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'éducation nationale
110 rue de Grenelle – 75357 Paris SP 07

Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
1 rue Descartes - 75231 Paris cedex 05

Paris, le 4 juin 2018

Madame et Monsieur les Ministres,

Depuis le mardi 22 mai, les lycéen-ne-s scolarisé-e-s en terminale prennent connaissance des propositions d'affectation dans l'enseignement supérieur par l'intermédiaire de la plateforme Parcoursup, mise en place cette année dans le cadre de la loi ORE. Vos ministères mettent à disposition des statistiques qui ne permettent pas de percevoir d'éventuelles disparités géographiques ou entre filières.

Comme vous avez pu le constater, notre fédération a commencé à établir ses propres pointages. Nos chiffres demeurent pour l'heure insuffisants pour tirer des conclusions sur l'ensemble du dispositif, mais dessinent des tendances inquiétantes. Vous vous êtes exprimés de manière à contester ces observations.

Nous connaissons votre attachement à la transparence et au débat démocratique ; c'est dans ce cadre que nous vous demandons de publier les chiffres par lycées et par filières des résultats de Parcoursup.

Alors que le gouvernement auquel vous appartenez a fait le choix de légiférer de manière à organiser l'opacité des algorithmes utilisés par les établissements d'enseignement supérieur pour classer les candidat-e-s, nous sommes persuadés que vous ne souhaitez pas ajouter à l'opacité de ce nouveau processus d'affectation.

Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir rendre publics ces indicateurs.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD éducation,

Aurélien Boudon
co-secrétaire fédéral